



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**RAPPORT DE LA COMMISSION ACADEMIQUE  
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES  
DE L'ACADÉMIE DE BESANCON**

**EPREUVES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AUX EXAMENS DE LA VOIE GENERALE  
TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE**

**SESSION 2013**

## **PRESENTATION DU RAPPORT**

### **1- La commission**

- 1-1 Organisation
  - 1-1-1 Sa composition
  - 1-1-2 Travaux réalisés
- 1-2 Logiciel de traitement des notes
- 1-3 Principes d'harmonisation

### **2- Résultats académiques de la session : Baccalauréat général et technologique**

- 2-1 Enseignement commun : examen ponctuel terminal
  - 2-1-1 Observations
- 2-2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation
  - 2-2-1 Observations générales
  - 2-2-2 Décisions d'harmonisation
  - 2-2-3 Liste académique
  - 2-2-4 Inaptitudes et enseignement adapté
  - 2-2-5 Réflexions et perspectives
- 2-3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation
  - 2-3-1 Observations générales
  - 2-3-2 Réflexions et perspectives
- 2-4 Enseignement facultatif : contrôle ponctuel
  - 2-4-1 Observations générales
  - 2-4-2 Réflexions et perspectives
- 2-5 Enseignement de complément : contrôle en cours de formation
  - 2-5-1 Observations générales
  - 2-5-2 Réflexions et perspectives

### **3- Résultats académiques de la session : Baccalauréat professionnel**

- 3-1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation
  - 3-1-1 Observations générales
  - 3-1-2 Décisions d'harmonisation
  - 3-1-3 Liste académique
  - 3-1-4 Inaptitudes et enseignement adapté
  - 3-1-5 Réflexions et perspectives

### **4- Résultats académiques de la session : CAP et BEP**

- 4-1 Enseignement commun : examen ponctuel terminal
  - 4-1-1 Observations
  - 4-1-2 Réflexions et perspectives
- 4-2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation
  - 4-2-1 Observations générales
  - 4-2-2 Décisions d'harmonisation
  - 4-2-3 Capitalisation des notes
  - 4-2-4 Liste académique
  - 4-2-5 Inaptitudes et enseignement adapté
  - 4-2-6 Réflexions et perspectives

Annexe 1 : BAC GT statistiques session 2013

Annexe 2 : BAC Professionnel statistiques session 2013

Annexe 3 : CAP et BEP statistiques session 2013

## 1 - LA COMMISSION ACADEMIQUE 2012 - 2013

### 1-1 Organisation

#### 1-1-1 Sa composition :

Président : Monsieur MARTIN Eric, Recteur de l'académie de BESANCON  
Chancelier des universités

Membres de la commission :

CHEVAL	Florence	IA-IPR 10, rue de la Convention - BESANCON
DODANE	Catherine	IA-IPR 10, rue de la Convention - BESANCON
BARBERET	Jean-Michel	Professeur d'EPS Lycée G.Courbet - BELFORT
BARGOT	Pierre	Professeur d'EPS Lycée J.Michel - LONS LE SAUNIER
BRIAS	Pascale	Professeur d'EPS Lycée L.Pasteur - BESANCON
DAGUET	Emmanuel	Professeur d'EPS Lycée E.Belin - VESOUL
DELERCE	Stéphane	Professeur d'EPS LP L. Pergaud - BESANCON
DUPOUIS	Patrick	Professeur d'EPS Lycée G.Cuvier - MONTBELIARD
GABRY	Sandrine	Professeur d'EPS Lycée X. Marmier - PONTARLIER
HINSCHBERGER	Christophe	Professeur d'EPS Lycée G. Duhamel - DOLE
L'HUILLIER	Catherine	Professeur d'EPS Lycée Le Grand Chenois - MONTBELIARD
OBERT	François	Professeur d'EPS Lycée L.Pergaud - BESANCON
RONGEOT	Agnès	Professeur d'EPS Lycée E.Belin - VESOUL
SOLDAN	Jean-Maurice	Professeur d'EPS LP J. Ferry - DELLE
VERSCOORE	Stéphane	Professeur d'EPS LP J.Prévert - DOLE

#### 1-1-2 Travaux réalisés :

La commission académique s'est réunie trois fois au cours de l'année 2012-2013.  
La commission académique de Besançon est principalement composée, outre les IA-IPR d'EPS, d'enseignants en poste en lycée ou en lycée professionnel.

Ses principaux travaux au cours de l'année 2012 - 2013 ont été les suivants :

- Validation des protocoles d'évaluation du contrôle en cours de formation EPS pour l'ensemble des examens : baccalauréat généraux, technologiques, et examens de la voie professionnelle,
- Travaux sur les orientations souhaitables concernant la CP5 et le contrôle adapté en EPS,
- Harmonisation et propositions des notes aux différents examens
- Construction d'un référentiel de biathlon et de run-arc,
- Aide à la mise en place des nouvelles procédures concernant l'option facultative
- Stabilisation de la nouvelle procédure de validation des protocoles.

## **1-2 Logiciel de traitement des notes**

Comme l'année passée, le logiciel EPSNET apporte un certain nombre d'informations au plan académique.

Cependant, son utilisation effective par les équipes d'établissements (regard sur les résultats locaux et analyse au regard des incidences pédagogiques) ainsi que son utilisation comme outil d'harmonisation et de pilotage académique nécessite un approfondissement (notion d'inaptitude/apptitude).

L'utilisation d'un logiciel commun à tous les examens simplifie le travail de la commission d'harmonisation et de validation des notes.

## **1-3 Principe d'harmonisation des notes**

L'académie de Besançon utilise les mêmes principes d'harmonisation des notes pour les trois diplômes.

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats corrélée à une trop faible moyenne des candidates ou à une trop forte moyenne des candidats (ou vice versa).

## 2- Résultats académiques de la session au baccalauréat général et technologique

### 2-1 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

#### 2-1-1 Observations

Epreuves Obligatoires	Effectifs candidates	Moyenne candidates	Effectifs candidats	Moyenne candidats	Effectifs totaux	Moyenne Générale
Baccalauréats généraux, technologiques et professionnels	<b>31</b>	<b>11,45</b>	<b>68</b>	<b>11,92</b>	<b>99</b>	<b>11,77</b>
<b>BAC GENERAL</b>	<b>12</b>	<b>13,75</b>	<b>19</b>	<b>13,00</b>	<b>31</b>	<b>13,29</b>
3 X 500 mètres -Badminton	9	14,22	12	14,08	21	14,14
3 X 500 mètres -Tennis de table	1	11,00	5	10,40	6	10,50
Gymnastique au sol -Tennis de table						
Gymnastique au sol - Badminton	1	13,00	1	11,00	2	12,00
Badminton - Sauvetage	1	13,00	1	15,00	2	14,00
<b>BAC TECHNO</b>	<b>9</b>	<b>10,98</b>	<b>8</b>	<b>12,00</b>	<b>17</b>	<b>11,41</b>
3 X 500 mètres -Badminton	7	11,29	4	10,50	11	11,00
3 X 500 mètres -Tennis de table			3	13,33	3	13,33
Gymnastique au sol -Tennis de table			1	14,00	1	14,00
Gymnastique au sol -Badminton	1	14,00			1	14,00
Badminton - Sauvetage	1	5,00			1	5,00
<b>BAC PRO</b>	<b>10</b>	<b>9,10</b>	<b>41</b>	<b>11,41</b>	<b>51</b>	<b>10,96</b>
Demi-fond-Badminton	7	9,21	39	11,50	46	11,15
Demi-fond -Tennis de table	1	8,00	1	12,50	2	10,25
Sauvetage-Tennis de table			1	7,00	1	7,00
Sauvetage-Basket-ball						
Gymnastique-Basket-ball	2	9,25			2	9,25

L'effectif peu important des candidats invite à la prudence concernant l'analyse.

Nous pouvons néanmoins noter une tendance forte au choix du binôme demi-fond –badminton.  
 Les activités gymnastique et sauvetage restent très peu choisies.  
 Les différences de résultats entre les filières technologiques et générales ainsi qu'entre le baccalauréat général et le baccalauréat professionnel doivent questionner les jurys sur les procédures d'évaluation.

## 2-2 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

### 2-2-1 Observations générales

#### Analyse des moyennes générales.

❖ Moyenne générale des baccalauréats généraux et technologiques :

<b>13,30</b>
--------------

Effectif total : 7792 dont 4380 candidates et 3412 candidats.

Inaptes totaux : 285 soit 3,6 % de l'effectif total.

217 candidates (4,95 % de l'effectif des candidates)

68 candidats (1,99 % de l'effectif des candidats).

Sessions	2009	2010	2011	2012	2013
Moyennes générales baccalauréats G.T.	13,03	13,14	13,17	13,26	<b>13.30</b>
Effectifs	7881	7967	7667	7675	<b>7792</b>
Inaptes Totaux (%)	3,27	3,01	3,21	3,00	<b>3,60</b>

❖ Comparaison des moyennes générales par examens :

Session	2009	2010	2011	2012	2013
Baccalauréat général	13,29	13,45	13,40	13,52	<b>13.58</b>
Baccalauréat technologique	12,50	12,50	12,67	12,67	<b>12.58</b>
Différence	0,79	0,95	0,73	0,85	<b>1.00</b>

#### **Observations :**

La moyenne générale (+0,04) et l'écart entre les notes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique augmentent (+1).

Le pourcentage des élèves inaptes totaux est en augmentation de 0,60%

❖ Comparaison des moyennes générales par genre :

Sessions	2009	2010	2011	2012	2013
Candidates baccalauréats GT	12,52	12,60	12,65	12,83	<b>12.94</b>
Candidats baccalauréats GT	13,65	13,77	13,76	13,79	<b>13.74</b>
Différence	- 1,13	- 1,17	- 1,11	- 0,96	<b>- 0.80</b>

**Observations :**

Le différentiel candidates/candidats reste sous la barre symbolique de 1 point (- 0,80 point). La tendance reste favorable.

Les moyennes des candidates augmentent de 0,11 point et les moyennes des candidats diminuent de 0.05 point.

En cinq ans, la moyenne des candidates a augmenté de 0,42 point et celle des candidats de 0,09 point.

❖ Comparaison des moyennes générales par séries :

Les moyennes les plus hautes :	1- STD2A	2 - S	3 - ES
Les moyennes les plus basses :	1 - L	2 - STG	3 - HOTELL

**Observations :**

L'écart de notes entre les séries diminue de façon importante mais reste élevé : 2.9 points au lieu de 2 points en 2012,

L'échelle des moyennes va de 12,10 pour la série L (841 élèves) à 15.00 pour la série STD2A (24 élèves).

Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.

Session 2013 : Comparaison des moyennes d'établissements	Moyenne générale	Moyenne candidates	Moyenne candidats
Moyennes les plus hautes	15,24	14,96	15,24
Moyennes les plus basses	11,33	11,33	12,14
Moyenne académique	13,30	12,94	13,74

**Observations :**

Concernant les moyennes générales, 1 établissement sort de la fourchette académique acceptable : entre 11,68 points et 14,92 points.

Concernant les moyennes des candidates, 1 établissement sort de la fourchette académique acceptable : entre 11,36 points et 14,52 points.

Concernant les moyennes des candidats, aucun établissement ne sort de la fourchette académique acceptable: entre 12,10 points et 15,38 points.

L'écart entre les notes hautes et basses des établissements a légèrement augmenté pour les moyennes des candidates (3,63 points) et légèrement diminué pour les moyennes des candidats (3.10 points).

Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques (APSA) par rapport à la moyenne académique.

**Rappel :** Moyenne générale baccalauréat général et technologique : 13,30  
 Nombre total d'élèves : 7792

Rapport entre les activités physiques sportives et artistiques dont les résultats se situent à un point ou plus (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique et le nombre d'élèves concernés :

Session 2013	Ecart / moyenne	Nombre de candidats
Football	+ 1,90	45 garçons
Rugby	+ 1,15	62
Tennis de Table	- 1.00	255

**Observations :**

Trois activités physiques sportives et artistiques sont concernées, avec un différentiel positif pour 2 activités. Pour la seconde fois apparaît un différentiel négatif en tennis de table.

Les activités physiques sportives et artistiques les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.

Classement Session 2013	A.P.S.A	Nombre d'élèves	Ecart à la moyenne
1°	Badminton	3097	- 0,74
2°	Demi-fond	2480	+ 0.46
3°	Escalade	1936	+ 0,23
4°	Handball	1636	- 0,01
5°	Volley-ball	1622	- 0,43

**Observations :**

Les choix prioritaires d'activités évoluent.

Pour la première fois, les trois premières APSA sont de trois compétences propres (CP) différentes.

❖ Analyse des résultats par genre.

Pour la session 2013, le différentiel candidats - candidates est de : **+ 0,80**

Moyenne des candidates 12,94 pour un effectif de 4380  
 Moyenne des candidats 13,74 pour un effectif de 3412.



❖ Fréquentation des APSA par genre : voir tableau en annexe 1

### **Observations :**

Les 2 APSA les plus choisies sont identiques pour les candidates et candidats.

Le Badminton reste l'activité la plus représentée. La moyenne des candidates est de 11.91 (-1.03 à la moyenne générale des candidates). La moyenne des candidats est de 13.78 (+ 0.04 à la moyenne générale des candidats).

La course de demi fond est la seconde APSA représentée. Les moyennes des candidates et des candidats sont supérieures aux moyennes académiques.

L'escalade se place au troisième rang pour la première année (1936 notes). L'écart entre les genres est faible (F : 13.40 ; G : 13.68).

❖ Différentiel de notation candidates / candidats selon les APSA :

Sur les vingt-sept épreuves proposées, huit activités physiques sportives et artistiques, majoritairement en CP3 ont un différentiel positif en faveur des candidates. Il s'agit de :

Session 2013	Différence de notation
Gymnastique sol et agrès	+ 0.81
Acrosport	+ 0.64
Aérobic –step	+ 0.58
Arts du cirque	+ 0.57
Course en Durée	+ 0,38
Rugby	+ 0,32
Natation en Durée	+ 0,19

Le nombre d'activités physiques sportives et artistiques présentant un différentiel en faveur des candidates est faible (7 APSA sur 27). Ce nonobstant, le différentiel des genres décroît (0.80).

### **2-2-2 Décisions d'harmonisation**

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examen et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les quatre modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats corrélée à une trop faible moyenne des candidates ou à une trop forte moyenne des candidats (ou vice versa).

En 2013, la commission a décidé d'appliquer les modalités d'harmonisation suivantes :

- Si la moyenne générale d'un établissement est supérieure à 14.92, la régulation est de -0,5 point pour tous les élèves.
- Si la moyenne générale des candidates est inférieure à 11.36, la régulation est de +0,5 point à 1 point pour les candidates.
- Si le différentiel candidates/candidats d'un établissement est supérieure à 1.25 points, la régulation est de + ou - 0,5 point pour les candidates ou les candidats.

### 2-2-3 Liste académique

Liste académique Baccalauréat général et technologique CCF	Liste académique Baccalauréat professionnel CCF	Liste académique Examens CAP –BEP CCF
Aérobic-Step CP3	Aérobic-Step CP3	Aérobic-Step CP3
Run-Arc CP2	Run-Arc CP2	Run-Arc CP2
Biathlon (course/tir) CP5	Biathlon (course /tir) CP5	Biathlon (course/tir) CP5

### 2-2-4 Inaptitudes et enseignement adapté

#### Inaptitudes

Effectif total : 7792 dont 4380 candidates et 3412 candidats.

Inaptes totaux : 285 soit 3,6 % de l'effectif total.

217 candidates (4,95 % de l'effectif des candidates)

68 candidats (1,99 % de l'effectif des candidats).

Session	2009	2010	2011	2012	2013
Moyenne générale baccalauréats G.T.	13,03	13,14	13,17	13,26	<b>13.30</b>
Effectif	7881	7967	7667	7675	<b>7792</b>
Inaptes totaux (%)	3,27	3,01	3,21	3,00	<b>3,60</b>

#### Contrôle adapté.

13 épreuves sont proposées en CCF pour 53 élèves soit 0,68%. On remarque :

Moyenne générale : 13.63 Ecart type : 3.85

Epreuves Session 2013	Effectifs (les plus importants)	Moyenne générale	Ecart-type
Musculation	12	12.54	4.63
Tir à l'arc	9	15.06	3.17
Tennis de table	8	11.88	4.95

### 2-2-5 Réflexions et perspectives

Dès 2002, la commission nationale d'évaluation a proposé (cf rapports annuels de la commission nationale 2003-2004 et 2005-2006 diffusés sur le site académique) un certain nombre de préconisations, soumis à la réflexion des équipes d'établissement, comme possibles leviers du traitement équitable entre les genres : « la commission nationale préconise que chaque équipe d'établissement s'interroge sur l'adéquation de son offre de formation, particulièrement au regard des résultats et des attentes de sa population féminine » ( rapport national 2005-2006).

Nous recommandons vivement aux équipes de professeurs, en relation avec les préconisations de la commission nationale et académique depuis 2003, de poursuivre la réflexion concernant les offres de formations, les outils d'évaluation, l'éventuelle prédominance d'un modèle technique implicite masculin ...etc.

Nous pourrions envisager 4 axes de transformation pour les années à venir :

- l'équité candidats /candidates
- la nécessaire attention à porter aux inaptes totaux et partiels
- l'équité entre les candidats des différentes séries
- l'équité entre les candidats des baccalauréats généraux et les candidats des baccalauréats technologiques.

## STATISTIQUES ACADEMIQUES AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE APRES HARMONISATION

Baccalauréat général et technologique - Session 2013		
	Moyenne générale	Ecart - type
Candidates	<b>13,01</b>	3,14
Candidats	<b>13,71</b>	3,28
Total	<b>13,32</b>	3,22

### 2-3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation

#### 2-3-1 Observations générales

	Nombres de candidates	Moyenne	Nombres Candidats	Moyenne	Nombre total	Moyenne Générale
<b>Total Général BACS GT</b>	<b>129</b>	<b>14,50</b>	<b>219</b>	<b>15,05</b>	<b>348</b>	<b>14,84</b>
<b>BAC GENERAL</b>	<b>99</b>	<b>15,00</b>	<b>170</b>	<b>15,21</b>	<b>269</b>	<b>15,13</b>
Epreuve facultative Rang 1	88	15,11	167	15,21	255	15,18
Epreuve facultative Rang 2	11	14,09	3	15,33	14	14,36
<b>BAC TECHNOLOGIQUE</b>	<b>30</b>	<b>12,83</b>	<b>49</b>	<b>14,49</b>	<b>79</b>	<b>13,86</b>
Epreuve facultative Rang 1	27	13,04	47	14,55	74	14,00
Epreuve facultative Rang 2	3	11,00	2	13,00	5	11,80

#### 2-3-2 Réflexions et perspectives :

Nous observons depuis plusieurs années une stabilisation des résultats avec une équité entre les candidates et les candidats.

## 2-4 Enseignement facultatif : contrôle ponctuel

### 2-4-1 Observations générales : sportifs de haut niveau et podiums UNSS

	CANDIDATES			CANDIDATS			TOTAL		
	Présents	Inscrits	Moy	Présents	Inscrits	Moy	Total présents	Total inscrits	Moy Gén.
<b>Total Général BACS GT</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>19,05</b>	<b>60</b>	<b>68</b>	<b>19,29</b>	<b>102</b>	<b>110</b>	<b>19,19</b>
SPORTIF HAUT NIVEAU	14	14	19,71	37	40	19,54	51	54	19,59
PODIUM	28	28	18,71	23	28	18,87	51	56	18,78
<b>BAC GENERAL</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>19,14</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>19,37</b>	<b>89</b>	<b>94</b>	<b>19,27</b>
SPORTIF HAUT NIVEAU	14	14	19,71	33	34	19,61	47	48	19,64
PODIUM	23	23	18,78	19	23	18,95	42	46	18,86
<b>BAC TECHNOLOGIQUE</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>18,40</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>18,75</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>18,62</b>
SPORTIF HAUT NIVEAU				4	6	19,00	4	6	19,00
PODIUM	5	5	18,40	4	5	18,50	9	10	18,44

### 2-4-2 Observations générales : Option facultative

ACTIVITES	CANDIDATES			CANDIDATS			TOTAL		
	Présents	Inscrits	Moy	Présents	Inscrits	Moy	Total présents	Total inscrits	Moy Gén.
<b>Total Général BACS GT</b>	<b>320</b>	<b>395</b>	<b>12,12</b>	<b>434</b>	<b>528</b>	<b>10,42</b>	<b>754</b>	<b>923</b>	<b>11,14</b>
<b>BAC GENERAL</b>	<b>240</b>	<b>292</b>	<b>12,66</b>	<b>295</b>	<b>357</b>	<b>11,01</b>	<b>535</b>	<b>649</b>	<b>11,75</b>
NATATION DE DISTANCE	44	64	12,02	61	74	10,00	105	138	10,85
DANSE	101	118	13,12	2	2	17,50	103	120	13,20
JUDO	10	13	16,20	31	36	13,68	41	49	14,29
TENNIS	19	20	12,74	54	68	12,04	73	88	12,22
HANDBALL	66	77	11,83	147	177	10,41	213	254	10,85
<b>BAC TECHNOLOGIQUE</b>	<b>80</b>	<b>103</b>	<b>10,49</b>	<b>139</b>	<b>171</b>	<b>9,17</b>	<b>219</b>	<b>274</b>	<b>9,65</b>
NATATION DE DISTANCE	16	24	9,38	21	30	8,71	37	54	9,00
DANSE	14	19	10,71	3	4	12,67	17	23	11,06
JUDO	5	6	16,80	7	11	14,71	12	17	15,58
TENNIS	5	7	14,00	13	15	10,23	18	22	11,28
HANDBALL	40	47	9,63	95	111	8,61	135	158	8,91

### 2-4-3 Réflexions et perspectives

19,4 % de candidats absents : la tendance est à la hausse ; elle est certainement due aux modifications des listes d'activités.

Les moyennes restent stables et nous notons de meilleurs résultats pour les candidates que pour les candidats : +0,70.

L'effectif global de candidats présents passe de 1432 en 2012 à 754 en 2013 +102 sportifs de haut niveau.

L'académie proposait 22 activités en option en 2012 et 5 en 2013.

## 2-5 Enseignement de complément : contrôle en cours de formation

### 2-5-1 Observations générales

EXAMENS	Effectifs candidates	Moyenne Candidates	Effectifs candidats	Moyenne candidats	Effectif Total	Moyenne Générale
Total Bac Général et Technologique	24	15,71	47	15,17	71	15,35
BAC GENERAL	24	15,71	44	15,16	68	15,35
BAC TECHNOLOGIQUE			3	15,33	3	15,33

L'académie passe de 18 candidats en 2012 à 71 en 2013 répartis dans trois établissements scolaires. Les moyennes obtenues restent stables.

### 2-5-2 Réflexions et perspectives

Un travail de mutualisation des pratiques et des contenus certifiés est envisagé cette année entre les 3 établissements concernés.

## 3- Résultats académiques de la session au baccalauréat professionnel

### 3-1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

#### 3-1-1 observations générales

Analyse des moyennes générales.

	Moyenne générale	Effectif total	Moyenne générale des candidates	Effectif des candidates	Moyenne générale des candidats	Effectif des candidats	Différence candidats-candidates
2009	12,71	1908	11,86	720	13,19	1188	+ 1,33
2010	12,68	1918	12,11	685	12,98	1233	+ 0,87
2011	12,65	2860	11,88	1199	13,16	1661	+ 1,28
2012	12,62	3717	11,93	1207	12,93	2510	+1
2013	12,70	3098	12,09	1081	13,00	2017	+0,91

Effectif total : 3098 dont 1081 candidates et 2017 candidats.

Inaptes totaux : 60 candidats soit 2,97 % de l'effectif total  
84 candidates soit 7,77 % de l'effectif des candidates

Inaptes partiels : 73 candidats soit 3,62 % de l'effectif des candidats  
73 candidates soit 6,75% de l'effectif des candidates

Contrôle adapté : 5 candidats soit 0,25 % de l'effectif total  
6 candidates soit 0,56 % de l'effectif des candidates

La baisse du nombre d'inaptes totaux, constatée en 2012, se poursuit en 2013. La proportion de filles reste cependant majoritaire mais l'écart avec les garçons se réduit. Nous encourageons les enseignants à maintenir l'attention qu'ils portent aux adaptations des épreuves envers les élèves inaptes.

❖ Comparaison par genre entre les résultats du baccalauréat professionnel et ceux du baccalauréat général et technologique :

***Pour les candidates :***

Baccalauréats professionnels	moyenne : 12,09
Baccalauréats généraux et technologiques	moyenne : 12,94

La différence est de 0,85 en faveur des candidates du baccalauréat général et technologique.

***Pour les candidats:***

Baccalauréats professionnels	moyenne : 13,00
Baccalauréats généraux et technologiques	moyenne : 13,74

La différence est de 0,74 en faveur des candidats du baccalauréat général et technologique. Nous constatons une diminution de ces deux écarts.

Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.

Les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements, par rapport aux moyennes académiques (générale, candidates et candidats) ; elle fait apparaître des différences plus ou moins marquées selon les lycées.

Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.

Moyenne générale baccalauréat professionnel : 12,70  
Nombre total d'élèves : 3098

Tableau des activités physiques sportives et artistiques qui sont à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés.

Session 2013 Activités physiques sportives et artistiques	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Arts du cirque	-1,60	19
Relais vitesse	-1,43	76
Course de demi - fond	-1,38	1409
Aérobic - step	-1,12	105
Rugby	+1,02	80
Volley - ball	+1,07	170
Savate boxe française	+1,08	9
Course de haies	+2,08	35
Sauvetage	+2,37	15
Judo	+2,47	6

**Observations :**

Le nombre d'activités, dont l'écart, à plus ou moins 1 point, de la moyenne académique, est en forte hausse. Aux extrêmes, les effectifs concernés restent faibles à peu importants.

Plus de 45% des élèves présentent l'épreuve de course de demi -fond au bac pro avec un résultat global en leur défaveur à hauteur de -1,38 points par rapport à la moyenne générale académique...

Les activités physiques sportives et artistiques les plus fréquentées et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.

Tableau des activités physiques et sportives les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique : cette année, la CP1 est l'activité la plus fréquentée.

Classement	Session 2013	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Course de demi-fond	1409	<b>- 1,38</b>
2°	Musculation	1318	<b>+0,51</b>
3°	Badminton	1286	<b>-0,06</b>
4°	Escalade	834	<b>+0,30</b>
5°	Hand ball	688	<b>+0,89</b>

### **Observations :**

Nous retrouvons les mêmes activités en 2013 qu'en 2012, avec le demi-fond qui supprime la musculation.

On note une réduction des écarts par rapport à la moyenne générale académique, à l'exclusion de la course de demi – fond, pour les 5 activités les plus fréquentées.

### **Analyse des résultats par genre.**

Le différentiel candidats /candidates est de + 0,91

Moyenne des candidates : 12,09 pour un effectif de 1081

Moyenne des candidats : 13 pour un effectif de 2017

### **Observations :**

Nous notons, pour la session 2013, une baisse du différentiel candidates/candidats; nous continuerons à porter une attention particulière à cette évolution et nous encourageons les équipes à renforcer cette tendance positive.

- ❖ Fréquentation des APSA par genre : Voir tableau en annexe 2

Nous constatons, tant pour les candidates que pour les candidats, que l'offre de formation impacte les résultats.

- ❖ Différentiel de notation candidates / candidats selon les APSA :

D'une manière générale, lorsque le différentiel est favorable aux candidates, il est marqué (gymnastique: + 2,50 / step : + 2,44 / aérobic – step : + 0,99 / natation de vitesse : + 0,46).

Seules 5 activités physiques sportives et artistiques sur 24 fréquentées par les filles leurs sont favorables.

Session 2013 APSA	Différentiel candidates/candidats
Gymnastique sol et agrès (CP3)	<b>+2,50</b>
Aérobic-Step (CP3)	<b>+0,99</b>
Step (CP5)	<b>+2,44</b>
Savate boxe française (CP4)	<b>+2,54</b>
Rugby (CP4)	<b>+1,88</b>

### ***3-1-2 Décisions d'harmonisation***

#### **Observations 2013 et décisions d'harmonisation :**

Dans la continuité des sessions précédentes, la commission propose de reconduire les quatre propositions d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 : pour tout différentiel supérieur à 1,70, diminution ou augmentation de 0,50 ou 1 point



En 2013, le différentiel candidates/candidats baisse et passe de 1 à 0,91 (en faveur des candidats).  
 Au regard de ces résultats, la commission décide d'appliquer 3 modalités d'harmonisation :

**La modalité de régulation 1 :**

- Diminution de 0,50 ou 1 point pour tous les élèves d'un établissement dont la moyenne générale dépasse 14,51.
- Augmentation de 0,50 ou 1 point pour tous les élèves d'un établissement dont la moyenne générale est inférieure à 10,89.

**La modalité de régulation 2 :**

- Diminution de 0,50 ou 1 point pour toutes les candidates dont la moyenne générale dépasse 13,82
- Augmentation de 0,50 ou 1 point pour toutes les candidates dont la moyenne générale est inférieure à 10,36

**La modalité de régulation 4 :**

- Si la différence établissement, entre les candidats et les candidates, est supérieure au différentiel académique et si la moyenne des filles est inférieure à 12, la régulation est + 0,50 ou +1 point en faveur des candidates.

**3-1-3 Liste académique**

Liste académique baccalauréat général et technologique CCF		Liste académique baccalauréat professionnel CCF		Liste académique Examens CAP –BEP CCF	
Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3
Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2
Biathlon (course/tir)	CP5	Biathlon (course /tir)	CP5	Biathlon (course/tir)	CP5

**3-1-4 Inaptitudes et enseignement adapté**

**Inaptitudes**

Effectif total : 3098 dont 1081 candidates et 2017 candidats.

Inaptes totaux : 60 candidats soit 2,97 % de l'effectif total  
 84 candidates soit 7,77 % de l'effectif des candidates

Inaptes partiels : 73 candidats soit 3,62 % de l'effectif des candidats  
 73 candidates soit 6,75% de l'effectif des candidates

## **Contrôle adapté**

Contrôle adapté : 5 candidats soit 0,25 % de l'effectif total  
6 candidates soit 0,56 % de l'effectif des candidates

La baisse du nombre d'inaptes totaux, constatée en 2012, se poursuit en 2013. La proportion de filles reste cependant majoritaire mais l'écart avec les garçons se réduit. Nous encourageons les enseignants à maintenir l'attention qu'ils portent aux adaptations des épreuves envers les élèves inaptes.

### **3-1-5 Réflexions et perspectives :**

#### **3 axes de réflexion :**

La comparaison par genre entre les résultats du baccalauréat professionnel et ceux du baccalauréat général et technologique :

##### ***Pour les candidates :***

Baccalauréats professionnels	moyenne : 12,09
Baccalauréats généraux et technologiques	moyenne : 12,94

La différence est de 0,85 en faveur des candidates du baccalauréat général et technologique.

##### ***Pour les candidats :***

Baccalauréats professionnels	moyenne : 13,00
Baccalauréats généraux et technologiques	moyenne : 13,74

La différence est de 0,74 en faveur des candidats du baccalauréat général et technologique. Nous constatons une diminution de ces deux écarts.

#### L'analyse des résultats par genre.

Le différentiel candidats /candidates est de +0,91  
Moyenne des candidates : 12,09 pour un effectif de 1081  
Moyenne des candidats : 13 pour un effectif de 2017

#### **Observations :**

Nous notons, pour la session 2013, une baisse du différentiel candidates/candidats; nous continuerons à porter une attention particulière à cette évolution et nous encourageons les équipes à renforcer cette tendance positive.

Nous constatons, tant pour les candidates que pour les candidats, que l'offre de formation impacte les résultats.

#### Le contrôle adapté.

Le faible nombre d'élèves concernés par un contrôle adapté ne permet pas une analyse significative. La commission académique encourage les équipes d'établissements à porter une attention particulière aux candidats en situation d'inaptitude

#### ***Perspectives : 3 axes de transformation sont à envisager pour les années à venir***

- l'équité candidats /candidates
- la nécessaire attention à porter aux inaptes totaux et partiels
- l'équité entre les candidats des baccalauréats généraux et les candidats des baccalauréats professionnels.

**STATISTIQUES ACADEMIQUES AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT  
PROFESSIONNEL APRES HARMONISATION**

<b>Baccalauréats professionnels- Session 2013</b>		
	<b>Moyenne</b>	<b>Ecart-type</b>
<b>Candidates</b>	<b>12,38</b>	<b>3,42</b>
<b>Candidats</b>	<b>12,97</b>	<b>3,66</b>
<b>Total</b>	<b>12,78</b>	<b>3,59</b>

**4 - Résultats académiques de la session au C.A.P. – B.E.P.**

**4-1 Enseignement commun : examen ponctuel terminal**

**4-1-1 Observations**

Epreuves Obligatoires	Effectifs candidates	Moyenne candidates	Effectifs candidats	Moyenne candidats	Effectifs totaux	Moyenne Générale
<b>total général</b>						
<b>BEP CAP</b>	<b>67</b>	<b>10,29</b>	<b>117</b>	<b>12,24</b>	<b>184</b>	<b>11,53</b>
<b>BEP</b>	<b>8</b>	<b>10,88</b>	<b>15</b>	<b>13,60</b>	<b>23</b>	<b>12,65</b>
Demi-fond-Badminton	7	11,36	14	13,25	21	12,62
Demi-fond -Tennis de table			1	18,50	1	18,50
Sauvetage-Tennis de table						
Sauvetage-Basket-ball						
Gymnastique-Basket-ball	1	7,50			1	7,50
<b>CAP</b>	<b>59</b>	<b>10,21</b>	<b>102</b>	<b>12,04</b>	<b>161</b>	<b>11,37</b>
Demi-fond-Badminton	44	10,13	74	12,80	118	11,81
Demi-fond -Tennis de table	3	8,17	20	10,60	23	10,28
Sauvetage-Tennis de table	3	9,00	2	8,50	5	8,80
Sauvetage-Basket-ball	6	11,08	2	6,50	8	9,94
Gymnastique-Basket-ball	3	13,00	4	9,75	7	11,14

#### 4-1-2 Réflexions et perspectives

Nous notons un déséquilibre important dans le choix des binômes.  
Le binôme le plus choisi reste le binôme : demi-fond -badminton.  
Les activités sauvetage et gymnastique restent très peu choisies.  
Nous notons une différence de près de 2 points entre les candidats et les candidates, cette différence devra questionner les jurys à la session prochaine.

### 4-2 Enseignement commun : Contrôle en cours de formation

#### 4-2-1 Observations générales

Analyse des moyennes générales.

CAP-BEP	2009	2010	2011	2012	2013
Moyenne générale	12,67	12,83	12,19	12,38	<b>12.5</b>
Effectif total	5574	5596	5175	5207	<b>5061</b>
Ecart type	3,49	3,44	3,87	3,80	<b>3.91</b>
Moyenne générale candidates	12,17	12,24	11,57	11,86	<b>11.93</b>
Effectif candidates	2205	2099	2098	2060	<b>1920</b>
Moyenne générale candidats	12,99	13,16	12,58	12,70	<b>12.84</b>
Effectif candidats	3369	3497	3077	3147	<b>3141</b>
Inaptes totaux	3,34%	4,12%	3,82%	3,41%	<b>3.34%</b>

Effectif total : 5061 dont 1920 candidates et 3141 candidats.  
Inaptes totaux : 169 candidats (tes) soit 3,41 % de l'effectif total  
97 candidates soit 5.05 % de l'effectif des candidates  
72 candidats soit 2.29% de l'effectif des candidats

#### **A noter :**

La différence de moyenne entre les candidates et les candidats est cette année de 0,91 en faveur des candidats. Elle était de 0.84 en 2012.

On note une diminution des candidates inaptes (7,05% en 2010 - 5,77% en 2011 - 5,34% en 2012 et 5.05% en 2013).

Ces diminutions significatives sont à saluer et à conforter.

#### Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.

En 2013, les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements par rapport aux moyennes académiques (générale, filles et garçons) ; elle fait apparaître une baisse globale des différences même si celles ci restent parfois significatives.

Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.

Tableau des activités physiques et sportives qui sont à plus d'un point (au-dessus ou au-dessous) de la moyenne académique, en référence avec le nombre d'élèves concernés.

Moyenne générale BEP - CAP : 12.5. Nombre total d'élèves : 5061

Session 2012 APSA	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Football	<b>+1,23</b>	76
Relais vitesse	<b>- 1,22</b>	410
Judo	<b>- 1,96</b>	12

**Observations 2013 :**

Cette année, quatre activités sont concernées par un écart supérieur à 1 point par rapport à la moyenne académique.

Trois d'entre elles, sont à effectifs réduits, et deux sont de nouvelles APSA.

Le pentabond se situe au dessus de la moyenne académique avec un effectif conséquent.

Session 2013 APSA	Ecart par rapport à la moyenne académique	Nombre d'élèves concernés.
Run Arc	<b>+ 0.95</b>	23
Biathlon (course- tir)	<b>+0.15</b>	18
Pentabond	<b>+ 0.49</b>	145
Judo	<b>+1.17</b>	3

❖ Les activités physiques sportives et artistiques les plus choisies et leurs écarts par rapport à la moyenne académique.

Session 2013 Classement	APSA	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Demi-fond	2276	<b>- 0.25</b>
2°	Badminton	2070	<b>+ 0.03</b>
3°	Musculation	1912	<b>+ 0.36</b>
4°	Escalade	1783	<b>+ 0.11</b>
5°	Tennis de Table	823	<b>- 0,15</b>
6°	Acrosport	757	<b>- 0.21</b>

Session 2012 Classement	APSA	Nombre d'élèves	Différence par rapport à la moyenne académique
1°	Badminton	2582	<b>+ 0,10</b>
2°	Course de demi- fond	1962	<b>- 0,35</b>
3°	Musculation	1822	<b>+ 0,14</b>
4°	Escalade	1621	<b>+ 0,20</b>
5°	Course en durée	888	<b>+0,17</b>
6°	Acrosport	819	<b>- 0,38</b>

**Observations :**

Une constante pour les 4 premières activités, avec un changement dans l'ordre. Les écarts à la moyenne se situent entre +0,36 et - 0,25, ce qui semble raisonnable pour les activités les plus fréquentées.

A observer : l'activité « Tennis de Table », fait son entrée dans le classement.

Analyse des résultats par genre.

Session	2009	2010	2011	2012	2013
Différentiel Candidates /candidats	- 0,82	- 0,92	-1,01	- 0,84	<b>- 0.91</b>

Le différentiel candidates / candidats est de - 0,91

Moyenne des candidates : 11.93 pour un effectif de 1920.

Moyenne des candidats : 12,84 pour un effectif de 3141.

**Observations :**

Nous notons pour la session 2013 une très légère augmentation du différentiel.

Nous encourageons les équipes à être vigilantes, notamment, lors de la composition des menus. (Certaines APSA, notamment les plus fréquemment choisies, sont défavorables aux candidates).

- ❖ Fréquentation des APSA par genre : Voir tableau en annexe 3  
Choix et résultats des candidats :

**Observations :**

APSA les plus choisies par les candidates	Effectifs	Notes des candidates / moyenne académique
Demi-fond (CP1)	917	<b>- 0,43</b>
Badminton (CP4)	886	<b>- 0,21</b>
Escalade (CP2)	523	<b>- 0,15</b>

**Analyse de la commission :** Ces 3 APSA, sont inférieures à la moyenne académique des candidates.

APSA les plus choisies par les candidats	Effectifs	Notes des candidats / moyenne académique
Musculation (CP5)	1460	<b>+0,12</b>
Demi-fond (CP1)	1359	<b>-0,10</b>
Escalade (CP2)	1260	<b>+0,11</b>

**Analyse de la commission :**

Le choix de ces 3 APSA, semble judicieux par rapport à la moyenne académique.

Les activités les plus fréquentées par les filles, sont parmi celles qui leurs sont le plus défavorable.

❖ Différentiel de notation candidates / candidats selon les APSA :

Pour les trois activités les plus fréquentées par les candidates, le différentiel est nettement en leur défaveur (badminton : -1,41 - Course de demi fond : -1,25 - Escalade : -1,17 – Musculation : - 0.44). A contrario, ces mêmes activités (les plus fréquentées par les candidats) les avantagent, s'ajoute également le tennis de table : +1.90.

En référence à des effectifs significatifs, le différentiel est favorable aux candidates dans peu d'activités dont l'acrosport : +1.21 et l'aérobic-step +2.22, relevant de la CP3.

Il est surprenant de constater un différentiel défavorable aux candidates en chorégraphie collective (- 0,8 pour 29 candidates et 8 candidats). En revanche, ce différentiel est nettement favorable aux candidats en football avec une inversion d'effectifs (+2, 00 pour 11 candidates et 101 candidats). Ce constat est à questionner. Equilibrer les APSA dans les menus. Les nouvelles APSA : Biathlon et Run Arc semblent un choix pertinent pour cet équilibre.

12 activités physiques sportives et artistiques ont un différentiel positif en faveur des candidates. Elles sont issues de toutes les CP.

Session 2013	Différentiel candidates/candidats
Run Arc	<b>+1.05</b>
Aérobic-step CP3	<b>+2.22</b>
Biathlon	<b>+1.44</b>
Acrosport	<b>+1.21</b>
Session 2012	Différentiel candidates/candidats
Step CP5	<b>+1,21</b>
Disque	<b>+0,84</b>
Acrosport	<b>+0,75</b>
Aérobic-step CP3	<b>+0,48</b>
Baseball	<b>+0,37</b>

Cependant, pour 5 activités physiques sportives et artistiques (dont trois issues de la CP4) en référence à des effectifs significatifs, les candidates présentent un différentiel supérieur à 1 point.

Session 2013 APSA	Différentiel candidates/candidats
Volley	- 2.13
Football	- 2.00
Tennis de table	- 1.90
Relai Vitesse	- 1.54
Badminton	- 1.41

#### **4-2-2 Décisions d'harmonisation**

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les quatre modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
  
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats, corrélée à une trop faible moyenne des candidates ou à une trop forte moyenne des candidats.

#### **Observations et décisions en 2013 :**

\* Concernant la moyenne générale, 1 établissement propose une moyenne qui se situe au dessus ou en dessous de la fourchette acceptable.

La commission propose d'appliquer la modalité 1 à savoir :  
+ ou -0,50 ou 1 point pour les moyennes générales se situant au delà de la fourchette : 14.5-10.5.

\* Concernant la moyenne académique des candidates, la fourchette acceptable est de : 10 - 13.90  
La commission propose d'appliquer la modalité 2 à savoir :  
+ 1 point sur la moyenne des candidates.

\* Concernant la moyenne académique des candidats, la fourchette acceptable est de : 10.91 – 14.77  
La commission propose d'appliquer la modalité 3 à savoir :  
- 0.5 point sur la moyenne des candidats

\* La différence de moyennes entre les candidates et les candidats est en légère hausse cette année : 0,91 en faveur des candidats. Elle était de 0.84 en 2012.  
Cela reste cependant acceptable.

La commission décide d'appliquer la modalité 4, à savoir :  
Si la différence établissement est supérieure à 0,91 point et si la moyenne des filles est inférieure à 11,50 points, la régulation est de + 0,50 ou + 1 point pour les candidates, et/ou de -0,50 ou -1 point pour les candidats.

#### **4-2-3 Capitalisation des notes**

##### **Rappel :**

Pour le bac professionnel chaque élève est évalué sur un ensemble certificatif parmi les unités de formation proposées dans les classes de première et de terminale (une ou 2 des 3 épreuves peut être issue de la classe de 1e),



Pour le CAP et le BEP, chaque élève est évalué sur un ensemble certificatif issu des unités de formation proposées sur les deux années de formation (une épreuve au moins, deux au maximum, sont issues de la 1<sup>e</sup> année de formation).

Nous vous rappelons la nécessité d'archiver les notes des candidats (document DEC à télécharger sur le site).

<http://artic.ac-besancon.fr/eps/spip1/spip.php?article436>

#### 4-2-4 Liste académique

Liste académique baccalauréat général et technologique CCF		Liste académique baccalauréat professionnel CCF		Liste académique Examens CAP –BEP CCF	
Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3
Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2
Biathlon (course/tir)	CP5	Biathlon (course /tir)	CP5	Biathlon (course/tir)	CP5

#### 4-2-5 Inaptitudes et enseignement adapté

##### Inaptitudes

	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif candidates	2205	2099	2098	2060	<b>1920</b>
Moyenne générale candidats	12,99	13,16	12,58	12,70	<b>12.84</b>
Effectif candidats	3369	3497	3077	3147	<b>3141</b>
Inaptes totaux	3,34%	4,12%	3,82%	3,41%	<b>3.34%</b>

Effectif total : 5061 dont 1920 candidates et 3141 candidats.

Inaptes totaux : 169 candidats (tes) soit 3,41 % de l'effectif total

97 candidates soit 5.05 % de l'effectif des candidates

72 candidats soit 2.29% de l'effectif des candidats

##### Contrôle adapté.

Six épreuves sont proposées en contrôle en cours de formation, pour 20 élèves. Même si l'effectif d'élèves concernés par l'enseignement adapté reste stable, nous encourageons encore les enseignants à porter une attention particulière à la gestion de l'inaptitude.

Moyenne générale: 11.25

Epreuves Session 2013	Effectifs	Moyenne générale
Marche longue durée	2	5.5
Golf indoor	1	11
Musculation	6	12.67
Fléchettes	1	0
Tir sur cible	1	14
Tir à l'Arc	9	12.56

#### 4-2-6 Réflexions et perspectives

Nous restons cette année encore sur 2 axes de réflexion :

##### L'équité entre les filles et les garçons :

Le différentiel reste stable en dessous de un point, même si l'on peut constater une légère augmentation mais les équipes doivent rester vigilantes car :

- D'une part, nous constatons une grande diversité de résultats. Un nombre significatif d'établissements présente des différentiels importants. Le différentiel académique même s'il est un bon indicateur du travail effectué par les établissements ne reste qu'une moyenne.
- D'autre part, l'analyse des offres de formation par genre montre une persistance du modèle masculin conduisant les candidats quelque soient les effectifs à obtenir dans la plupart des cas de meilleurs résultats que les candidates.

##### Le contrôle adapté :

Nous observons une répartition des protocoles non standards (moins de 3 épreuves évaluées) qui concernent 436 élèves sur 5061 soit 8,61 % de l'effectif total :

- contrôle adapté : 0,24%
- inaptes partiels : 5,04%
- inaptes totaux : 3,34%

Il est à souligner que la proportion des candidates concernées reste importante.

### STATISTIQUES ACADEMIQUES AUX EXAMENS C.A.P/B.E.P. APRES HARMONISATION

Examens CAP BEP - Session 2013		
	Moyenne	Ecart-type
<b>Candidates</b>	<b>12,07</b>	<b>3,92</b>
<b>Candidats</b>	<b>12,82</b>	<b>3,86</b>
<b>Total</b>	<b>12,54</b>	<b>3,90</b>

*L'inspection Pédagogique Régionale remercie l'ensemble des membres de la commission académique ainsi que les collaborateurs de la DEC pour l'aide apportée à la rédaction de ce rapport.*